

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20120223-2012_B062-DE
Date de télétransmission : 28/02/2012
Date de réception préfecture : 28/02/2012



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 23 FEVRIER 2012

PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2012_B062

OBJET : Développement économique et emploi - Interventions économiques-Présentation du bilan 2010 des actions d'associations à caractère économique

Le 23 février 2012, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente de Saint-Marc-Jaumegarde, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 17 février 2012, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents :

JOISSAINS-MASINI Maryse, président - ALBERT Guy, vice-président, Jouques - AMIEL Michel, vice-président, les Pennes-Mirabeau - BARRET Guy, vice-président, Coudoux - BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau - BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge - BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue - BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - BRUNET Danièle, membre du bureau, Aix-en-Provence - BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc - BURLE Christian, vice-président, Peynier - CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset - CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues - CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence - CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet - DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles - DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence - DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint-Estève-Janson - FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets - FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren - FOUQUET Robert, membre du bureau, Aix-en-Provence - GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles - GARÇON Jacques, membre du bureau, Aix-en-Provence - GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat - GUINIERI Frédéric, vice-président, Puyloubier - JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues - LAFON Henri, membre du bureau, Pertuis - LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil - LARNAUDIE Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence - LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet - MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil - MARTIN Régis, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde - MARTIN Richard, vice-président, Cabriès - MONDOLONI Jean-Claude, membre du bureau, Vitrolles - MORBELLI Pascale, membre du bureau, Vitrolles - PAOLI Stéphane, membre du bureau, Aix-en-Provence - PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc-Bel-Air - PIERRON Liliane, membre du bureau, Aix-en-Provence - PIN Jacky, vice-président, Rognes - RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du bureau, Aix-en-Provence - SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes-Mirabeau - SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence - TAULAN Francis, membre du bureau, Aix-en-Provence - VILLEVIEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron

Excusé(s) avec pouvoir :

DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à SUSINI Jules - DRAOUZIA Dahbia, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à DAGORNE Robert - GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre - GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à TAULAN Francis - JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à JOISSAINS-MASINI Maryse - LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à BRUNET Danièle - PELLENCO Roger, vice-président, Pertuis, donne pouvoir à LAFON Henri - PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à DI CARO Sylvaine - PIZOT Roger, vice-président, Saint-Paul-Lez-Durance, donne pouvoir à MARTIN Régis - SAEZ Jean-Pierre, vice-président, Venelles, donne pouvoir à CHARRIN Philippe

Excusé(s) :

BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes-Mirabeau - CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparate - DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon - LONG Danièle, vice-président, Peyrolles-en-Provence - SANGLINE Bruno, membre du bureau, Bouc-Bel-Air

Madame Catherine RIVET-JOLIN donne lecture du rapport ci-joint.

BUREAU DU 23 FEVRIER 2012

Rapporteur : Roger PELLENC

Thématique : Développement Economique et Emploi – Interventions Economiques

Objet : Présentation du bilan 2010 des actions d'associations à caractère économique
Information du Bureau

Ce bilan a pour objet de vous présenter les actions menées en 2010 par les associations à caractère économique ayant bénéficié d'un soutien financier de la Communauté du Pays d'Aix. Il a pour but de vous permettre d'apprécier les retombées économiques des subventions attribuées pour un montant global de 1 079 000 € à 34 associations.

Depuis plusieurs années, la Direction des Interventions Economiques réalise un bilan annuel des activités des associations à caractère économique ayant bénéficié d'une subvention de la Communauté du Pays d'Aix. Ce bilan repose sur les fiches de suivi complétées par l'association. Cette année, la fiche de suivi a été modifiée afin de faire apparaître certains indicateurs nouveaux (nombre de salariés dans les associations, masse salariale, loyers des sièges d'associations, montant des subventions des institutions...).

Le bilan 2011 des associations sera présenté en milieu de 2^{ème} semestre 2012.

En effet les associations réalisant leurs assemblées générales au cours du premier semestre, elles ne peuvent renseigner les questionnaires qu'après cette réunion. Le service doit ensuite effectuer l'analyse des questionnaires et procéder à la synthèse des données. Une attention particulière sera portée à l'obligation, pour l'association, de transmettre le questionnaire. En effet, l'analyse qualitative, pour qu'elle soit sincère devrait porter sur les 34 associations subventionnées. Or, sur les 34 questionnaires envoyés, seuls 22 questionnaires ont été renseignés.

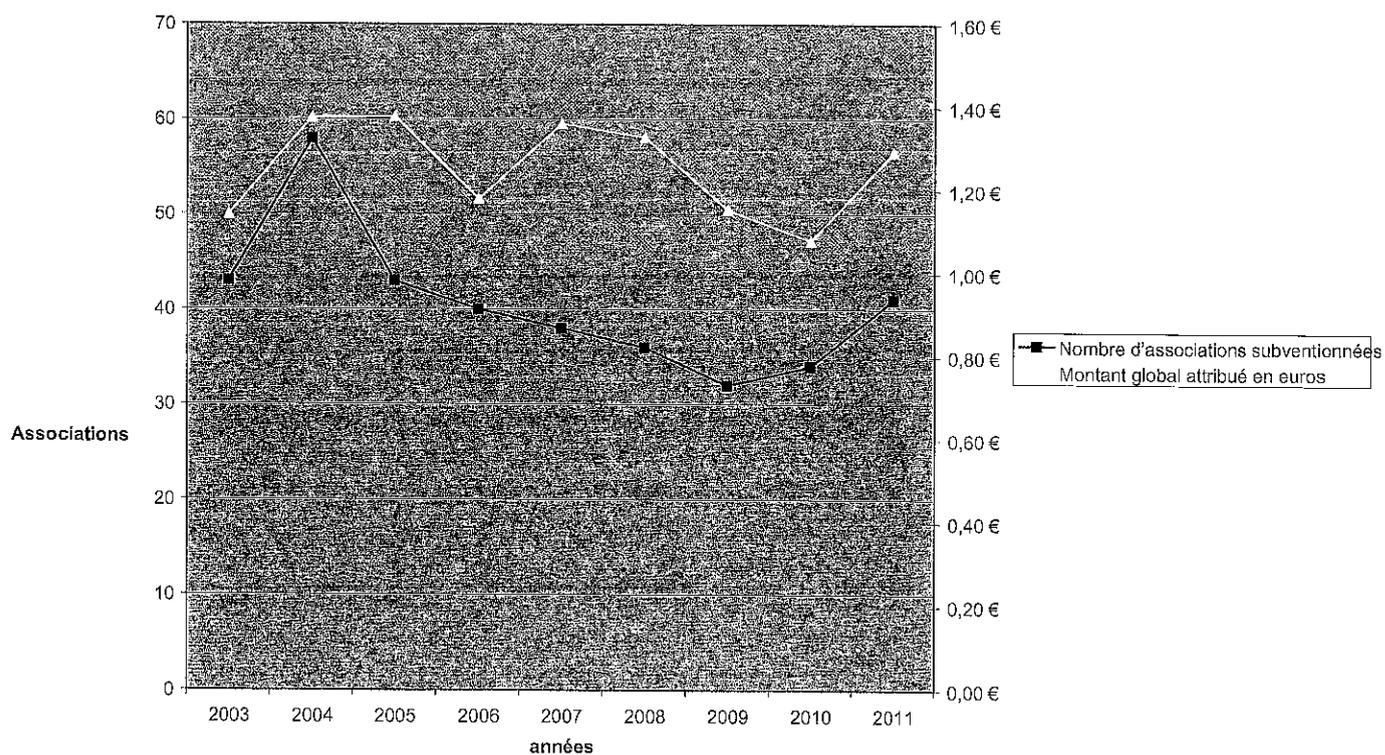
Au vu de ce qui précède, je vous demande mes chers collègues, de bien vouloir :

- **PRENDRE ACTE** du bilan 2010 des actions d'associations à caractère économique annexé à la présente.

PREMIERE PARTIE - ANALYSE QUANTITATIVE

Le tableau ci-après recense, depuis 2003, le nombre d'associations subventionnées ainsi que le montant global attribué.

ANNEE	Nombre d'associations subventionnées	Montant global attribué en euros
2003	43	1 142 141
2004	58	1 376 575
2005	43	1 377 192
2006	40	1 179 382
2007	38	1 360 622
2008	36	1 328 884
2009	32	1 153 900
2010	34	1 079 200
2011	41	1 293 200



1. Classification des associations par thématique

Les associations subventionnées au titre du service (intitulé en 2010 « Innovation et Création d'Entreprises » de la Direction des Interventions Economiques) ont été classées en quatre thématiques :

1. Soutien à la création, à l'implantation et au développement des entreprises,
2. Structuration, coordination, animation des filières innovantes, de la haute technologie, des pôles d'excellence et de compétitivité,
3. Gestion, coordination, animation des zones d'activités et des groupements de professionnels,
4. Animations, communication, évènements à caractère économique.

Les tableaux suivants présentent la répartition des associations classées selon leur activité ainsi que la répartition des subventions qui leurs ont été attribuées en 2010.

<i>1. SOUTIEN A LA CREATION, A L'IMPLANTATION ET AU DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES</i>			
Associations	2010 (valeurs en €)	2010 (% de la thématique)	2011
PAYS D'AIX DEVELOPPEMENT	470 000	72,5%	470 000
PAYS D'AIX INITIATIVE	80 000	12,3%	140 000 ¹
CLUB DES CREATEURS D'ENTREPRISES DES BOUCHES DU RHONE	20 000	3,1%	20 000
INSTITUT REGIONAL POUR LA CREATION D'ENTREPRISES	16 000	2,5%	16 000
COMITE DU BASSIN D'EMPLOI SUD LUBERON	15 000	2,3%	15 000
EMERGENCE AMICOPTER	12 000	1,9%	12 000 ²
IMPULSE	10 000	1,5%	10 000
SUD LUBERON INITIATIVES	10 000	1,5%	10 000
ASSOCIATION POUR LE DROIT A L'INITIATIVE DES JEUNES ENTREPRENEURS	5 000	0,8%	15 000
PROVENCE CREATION D'EMPLOIS	5 000	0,8%	7 000
ALUMNI ENTREPRENDRE	5 000	0,8%	5 000
TOTAL	648 000	100 %	708 000

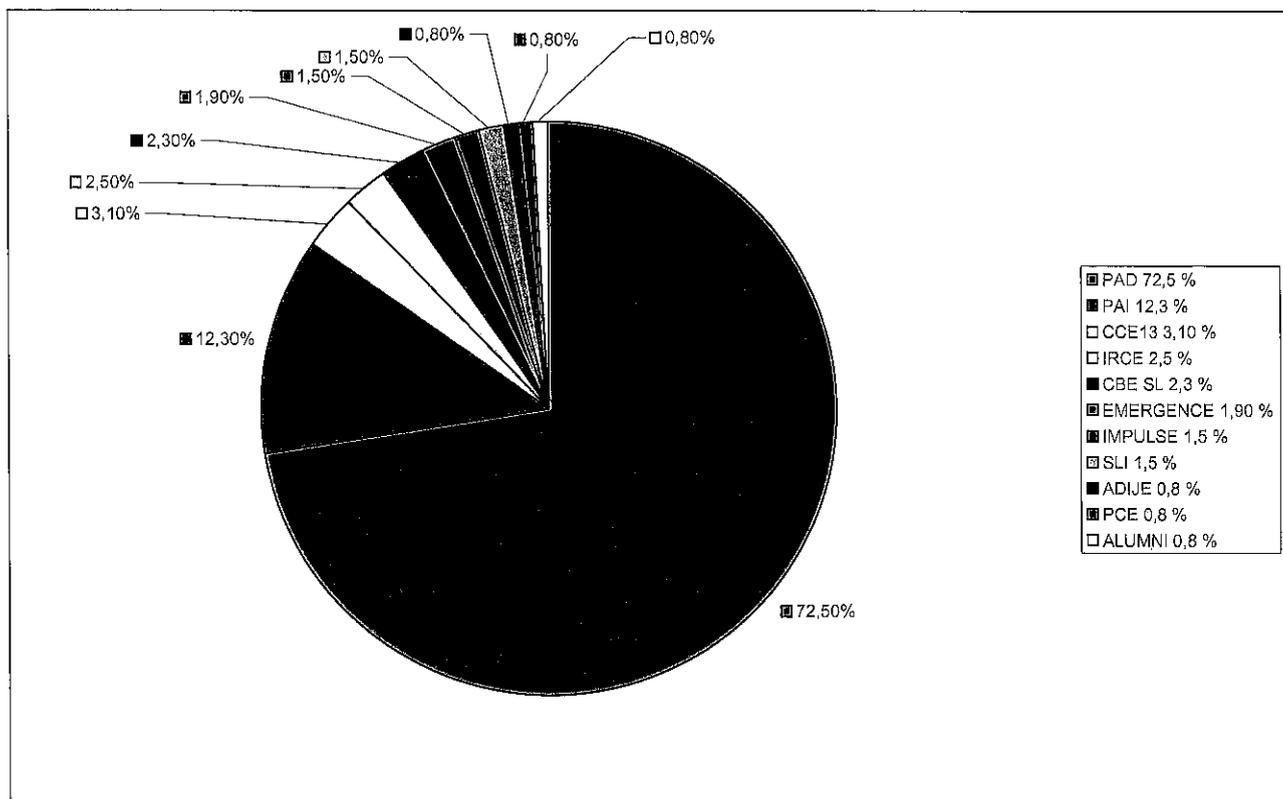
Onze associations relevant de cette thématique ont été subventionnées pour un montant global de 648 000 €, représentant 60,00 % du budget global.

L'agence Pays d'Aix Développement concentre les trois quarts du budget de cette thématique.

¹ En 2011, PAI a reçu une subvention de 80 000 € au titre du fonctionnement général et 60 000 € pour le fonds d'intervention

² Emergence Amicopter : association dissoute, l'activité est reprise par Histoire d'entreprise

Représentation de la répartition du budget de la thématique 1 par association

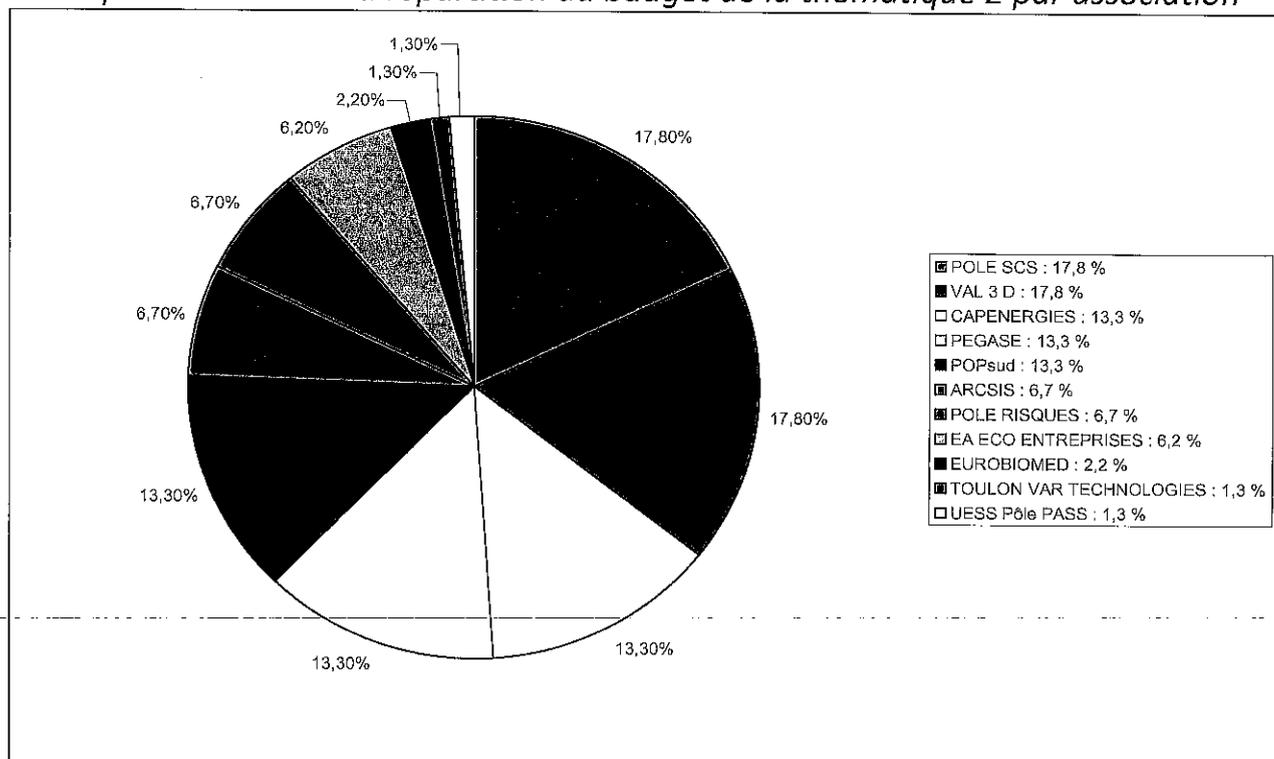


2. STRUCTURATION, COORDINATION, ANIMATION DES FILIERES INNOVANTES, DE LA HAUTE TECHNOLOGIE, DES POLES D'EXCELLENCE ET DE COMPETITIVITE

Associations	2010 (valeurs en €)	2010 (% de la thématique)	2011
POLE SOLUTIONS COMMUNICANTES SECURISEES	40 000	17,8%	45 000
VAL DURANCE DEVELOPPEMENT DURABLE	40 000	17,8%	50 000
CAPENERGIES	30 000	13,3%	60 000
PEGASE	30 000	13,3%	30 000
POPsud	30 000	13,3%	30 000
ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE SUR LES COMPOSANTS ET LES SYSTEMES INTEGRES SECURISES	15 000	6,7%	27 000
POLE RISQUES	15 000	6,7%	15 000
EA ECO ENTREPRISES	14 000	6,2%	20 000
EUROBIOMED	5 000	2,2%	10 000
TOULON VAR TECHNOLOGIES	3 000	1,3%	3 000
UNIVERSITE EUROPEENNE DES SENTEURS ET DES SAVEURS (POLE PASS)	3 000	1,3%	0
TOTAL	225 000	100,0%	290 000

Un budget global de 225 000 € a été attribué à ces 11 associations, ce qui représente un taux de 21 % du budget global.

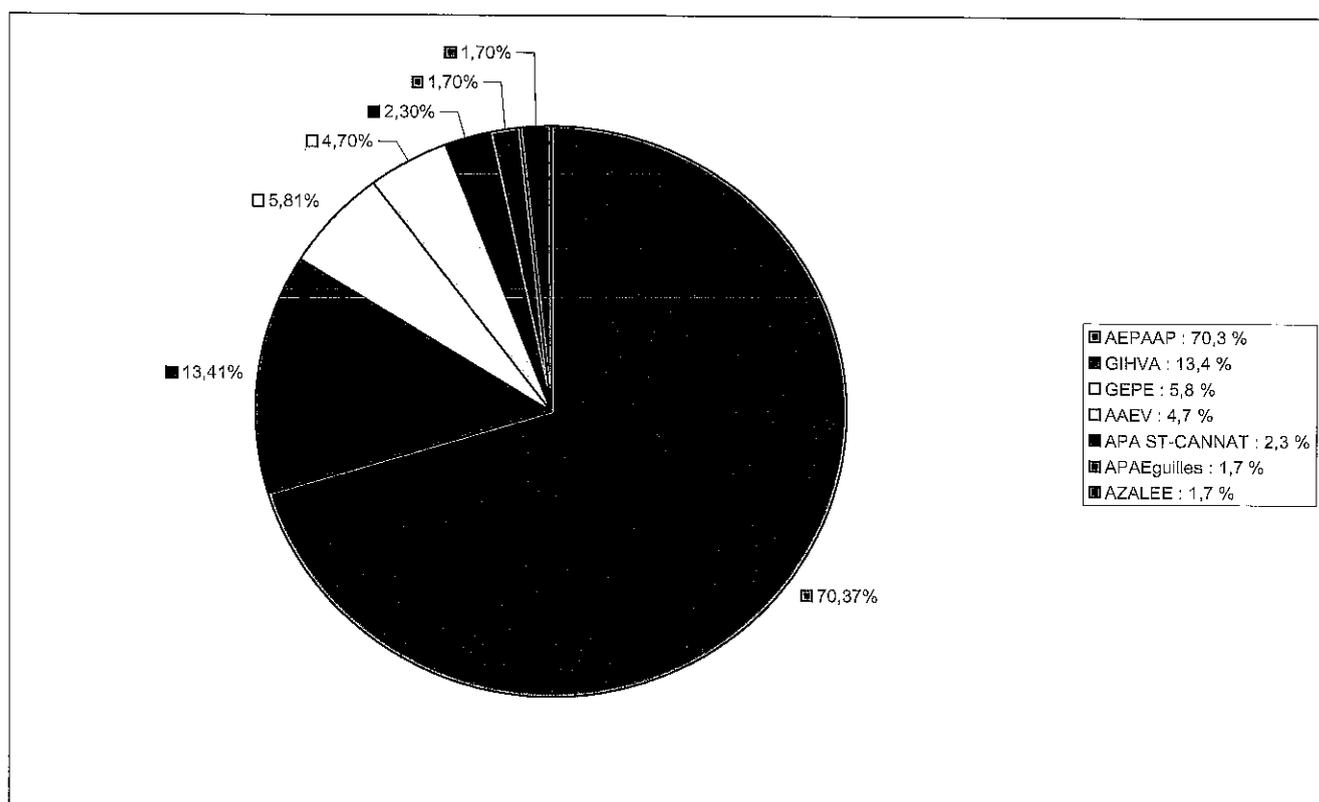
Représentation de la répartition du budget de la thématique 2 par association



**3. GESTION, COORDINATION, ANIMATION DES ZONES D'ACTIVITES ET
DES GROUPEMENTS DE PROFESSIONNELS**

Associations	2010 (valeurs en €)	2010 (% de la thématique)	2011
ASSOCIATION DES ENTREPRISES DU POLE D'ACTIVITES D'AIX EN PROVENCE	121 000	70,3%	111 000
GROUPEMENT DES INDUSTRIES DE LA HAUTE VALLEE DE L'ARC	23 000	13,4%	50 000
GROUPEMENT DES ENTREPRISES DE PERTUIS ET ENVIRONS	10 000	5,8%	10 000
ASSOCIATION DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE DE VENELLES	8 000	4,7%	8 000
ASSOCIATION DES USAGERS DU PLATEAU D'ACTIVITES DE LA PILE ST-CANNAT	4 000	2,3%	4 000
ASSOCIATION DU POLE D'ACTIVITES D'EGUILLES	3 000	1,7%	6 000
ASSOCIATION DE LA ZONE D'ACTIVITES DE LAMBESC	3 000	1,7%	3 000
TOTAL	172 000	100,0%	192 000

Représentation de la répartition du budget de la thématique 3 par association



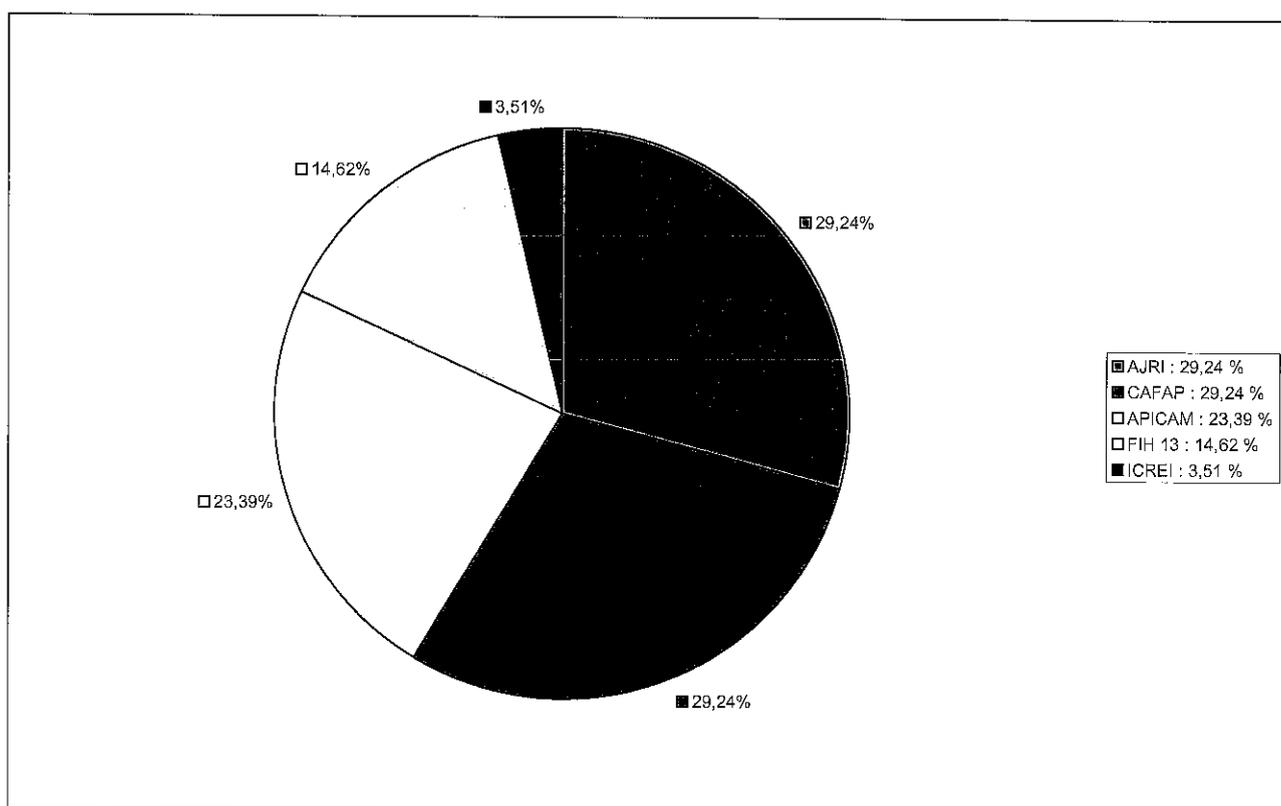
Ces 7 associations totalisent 172 000 € de subventions, représentant 16% de l'enveloppe 2010.

4. ANIMATIONS, COMMUNICATION, EVENEMENTS A CARACTERE ECONOMIQUE

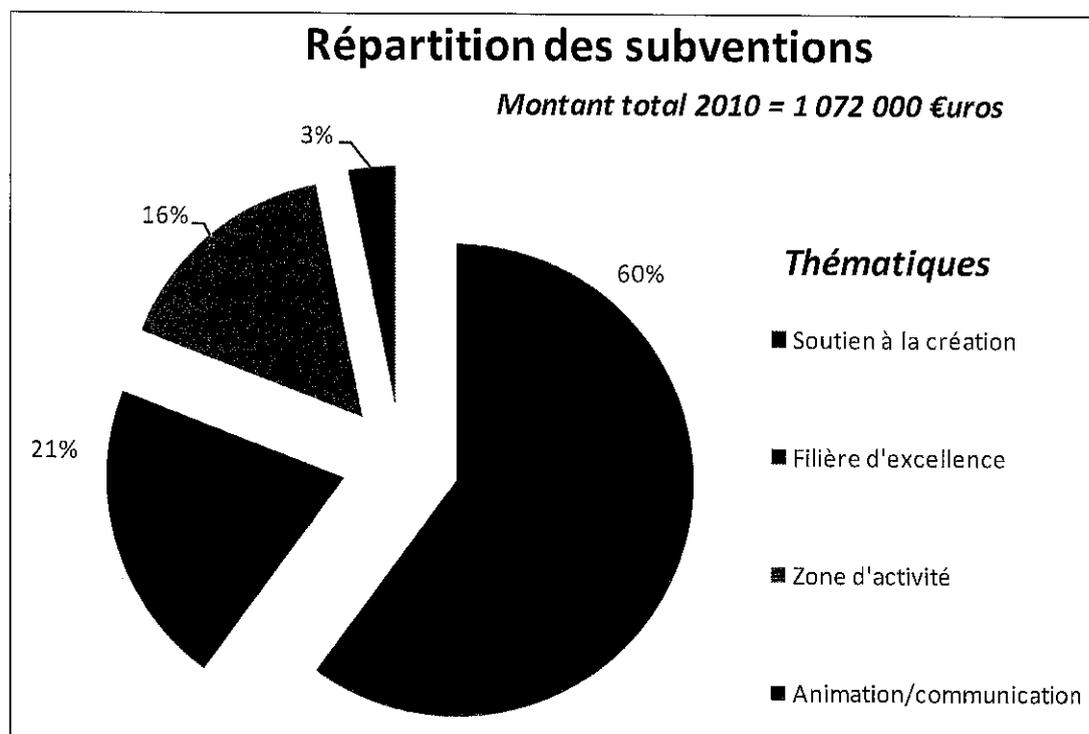
Associations	2010 (valeurs en €)	2010 (% de la thématique)	2011
AIX JUMELAGES RELATIONS INTERNATIONALES	10 000	29,24%	10 000
INTERNATIONAL CENTER FOR RESEARCH ON ENVIRONMENTAL ISSUES (ICREI)	1 200	3,51%	1 200
FEDERATION DE L'INDUSTRIE HOTELIERE	5 000	14,62%	3 000
ASSOCIATION PROMOTION INSTITUTION CONSULAIRE AIX MARTIGUES (APICAM)	8 000	23,39%	4 000
CLUB D'AFFAIRE FRANCO-ALLEMAND	10 000	29,24%	8 000
TOTAL	34 200	100,00 %	26 200

Cinq associations relevant de la thématique 4 ont été subventionnées à hauteur de 34 200 euros, représentant 3 % de l'enveloppe.

Représentation de la répartition du budget de la thématique 4 par association



2. Répartition thématique des subventions attribuées en 2010 (en pourcentages)



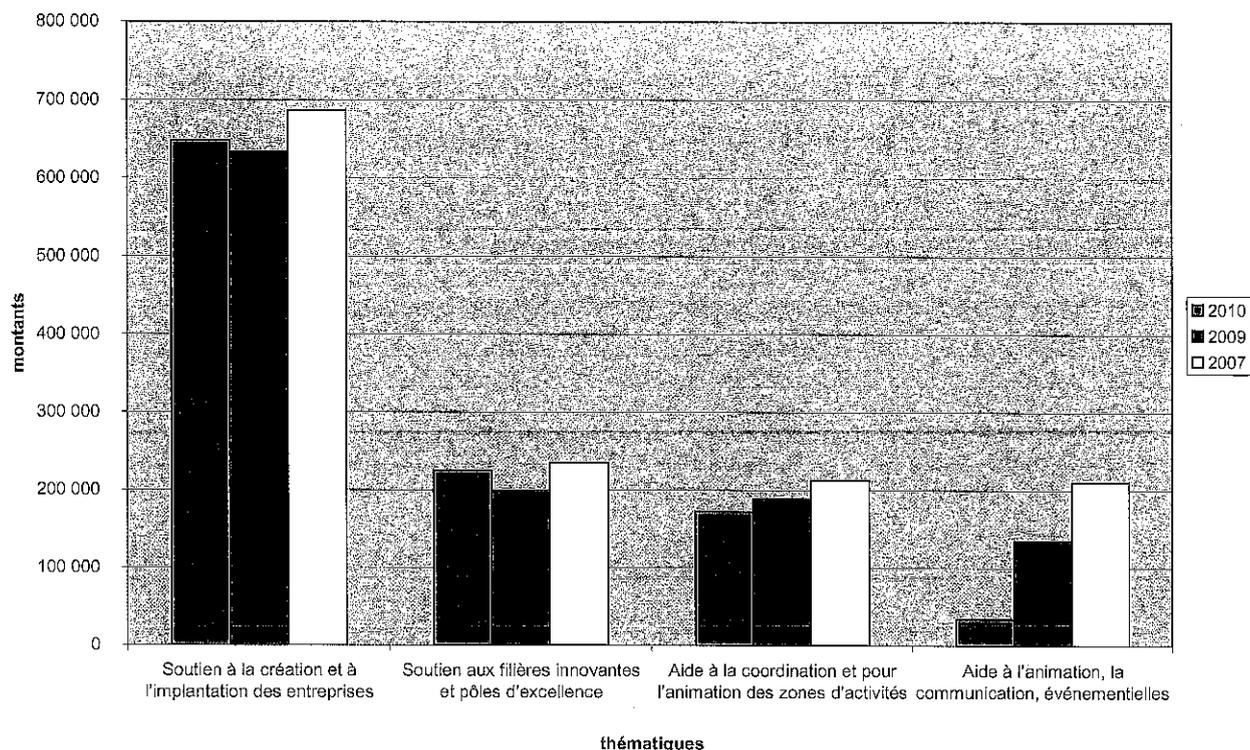
On remarque que plus de la moitié du budget « subventions aux associations » est affectée à la thématique « soutien à la création », viennent ensuite les thématiques « soutien aux filières », « soutien aux zones d'activités » et enfin « soutien à l'animation ».

Evolution des soutiens CPA entre 2009 et 2010

Thématiques	2010	2009	Evolution en €	Evolution en %
Soutien à la création et à l'implantation des entreprises	648 000 €	633 400 €	14 600	2,31%
Soutien aux filières innovantes et pôles d'excellence	225 000 €	197 000 €	28 000	14,21%
Aide à la coordination et pour l'animation des zones d'activités	172 000 €	188 500 €	-16 500	-8,75%
Aide à l'animation, la communication, événementielles	34 200 €	135 000 €	-100 800	-74,67%
TOTAL	1 079 200 €	1 153 900 €	-74 700	-6,47 %

La baisse de 6,47 % du budget 2010 n'a pas affecté le soutien de la CPA aux associations oeuvrant pour la création d'entreprises (+ 2,31 %) ni la forte volonté de la CPA de soutenir la Recherche et le Développement sur son territoire (+ 14,21 %). En revanche, on note une baisse légère (- 8,75 %) de l'aide apportée aux associations d'animation de zones d'activités. La baisse significative s'applique aux structures d'animation et de communication (-74,67 %).

Le tableau ci-dessous montre les variations entre 2007 et 2010 des aides accordées par la Communauté du Pays d'Aix.



DEUXIEME PARTIE : ANALYSE QUALITATIVE

1. L'ACTIVITE DES ASSOCIATIONS

1.1. Associations en charge de la création et du développement des entreprises

Il s'agit là d'un secteur associatif particulièrement important, que ce soit en terme d'impact ou de budget dédié. En effet, on y trouve notamment Pays d'Aix Développement, l'agence de développement économique de la CPA. L'association a pour objet d'accueillir et d'accompagner des entreprises françaises ou étrangères, souhaitant s'implanter ou se développer sur le territoire communautaire. Par ailleurs, elle propose aux entreprises un service d'accueil et de soutien privilégié, en accompagnant les chefs d'entreprises à chaque étape de leur projet. Enfin, PAD gère également le Dispositif d'Amorçage de Provence.

Les plates-formes d'initiative locale proposent de l'expertise, des soutiens financiers par le biais de prêts d'honneur et d'un suivi des entreprises aidées. Elles ont pour objet de favoriser l'initiative économique par la création, la reprise ou le développement d'une petite entreprise. La CPA intervient notamment en faveur de Pays d'Aix Initiatives (PAI) et, dans une moindre mesure, de Sud Luberon Initiative.

D'autres associations se sont investies dans l'attribution de prêts d'honneur et de financements associés à un accompagnement de l'entreprise (Réseau Entreprendre en PACA, l'ADIE avec l'octroi de micro-crédits, les associations de Business Angels, tel que Alumni Business Angels proposant une participation au capital...).

Plusieurs autres associations ou institutions publiques ont mis en place des programmes d'accompagnement des porteurs de projets et de jeunes entreprises, que ce soit pour la création, le développement, la transmission (couveuses d'entreprises, CCE 13, IRCE, CCIMP...) et proposent parfois un hébergement en pépinière (CEEI, Emergence Amicopter). La CPA participe à ce titre au financement de l'incubateur IMPULSE installé à Marseille, recevant des entreprises du territoire communautaire.

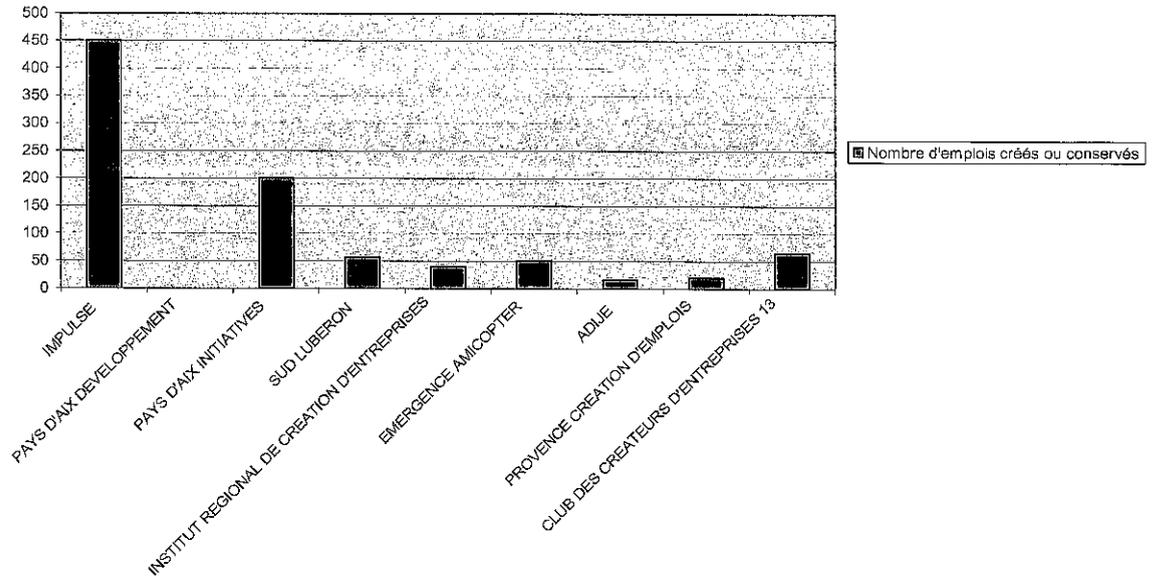
Sur 11 questionnaires envoyés aux associations, 9 ont été renseignés. Les associations Alumni Business Angels et Comité de Bassin d'Emploi Sud Lubéron n'ont pas répondu.

1.1.1. Accueil et accompagnement

Réseaux ouverts aux porteurs de projets, les structures ont été interrogés sur les projets accueillis et les résultats générés en terme de créations d'entreprises, de reprises, de créations d'emplois etc...

Associations	Nombre de porteurs de projets accueillis	Nombre de porteurs de projets accompagnés	Nombre de personnes en situation d'insertion professionnelle	Nombre de créations d'entreprises	Nombre d'emplois créés ou conservés
IMPULSE	30	10	1	13	450
PAYS D'AIX DEVELOPPEMENT					
PAYS D'AIX INITIATIVES	505	203	404	183	200
SUD LUBERON	105	39	84	30	57
INSTITUT REGIONAL DE CREATION D'ENTREPRISES	38	28	14	10	40
EMERGENCE AMICOPTER	42	3	0	36	50
ADIJE	88	21	88	16	16
PROVENCE CREATION EMPLOIS	111	62	10	20	20
CLUB DES CREATEURS D'ENTREPRISES 13	146	146	80	63	65
ALUMNI	NC	NC	NC	NC	NC
COMITE DE BASSIN D'ENTREPRISES SUD LUBERON	NC	NC	NC	NC	NC
TOTAL	1026	551	681	371	898

Nombre d'emplois créés ou conservés



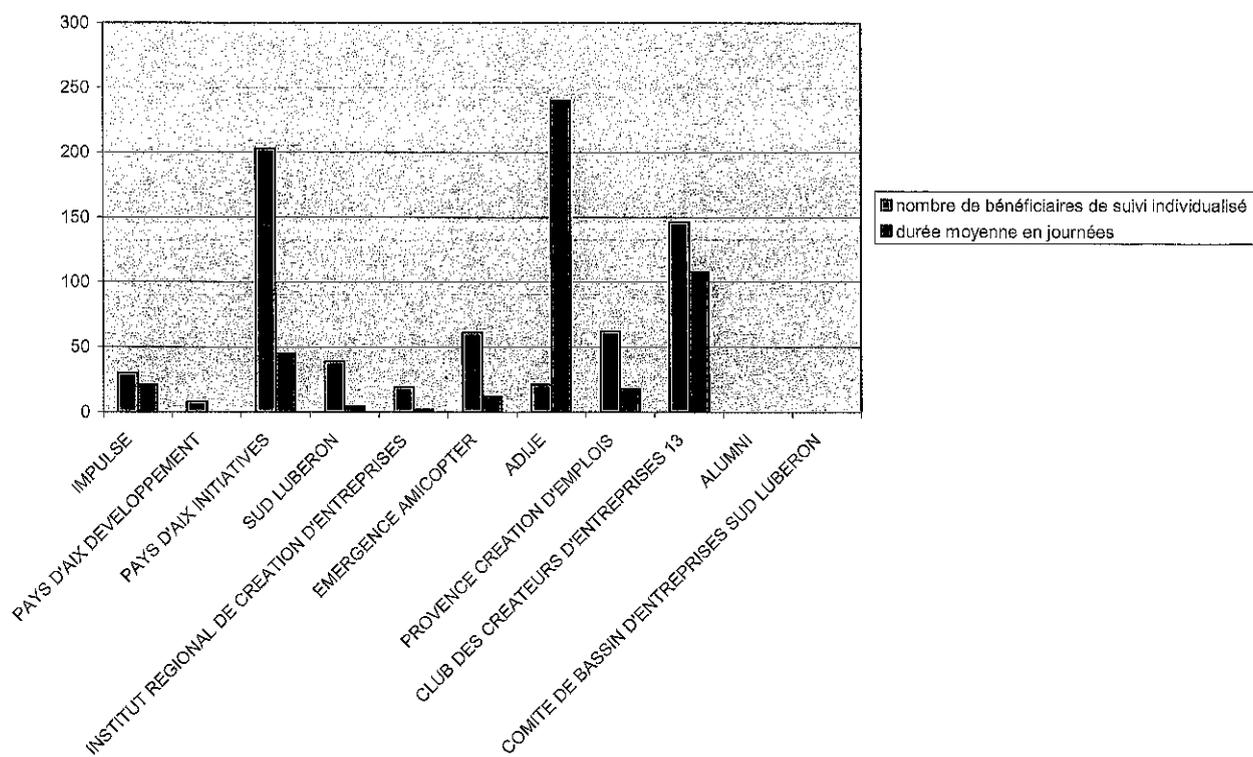
1.1.2. Actions en faveur de la création et de la reprise d'entreprise

Un intérêt particulier est porté sur les modalités de suivi individualisé et de formations collectives, ainsi que sur les animations proposées par les associations. Le suivi individuel est le plus répandu des moyens mis en œuvre par les associations en faveur de la création ou reprise d'entreprise. Ce suivi est proposé gratuitement sauf pour l'IRCE, l'ADIJE et PCE 13. Le nombre de bénéficiaires est répertorié dans le tableau ci-après :

associations	nombre de bénéficiaires de suivi individualisé	durée moyenne en journées
IMPULSE	30	21
PAYS D'AIX DEVELOPPEMENT	8	
PAYS D'AIX INITIATIVES	203	45
SUD LUBERON	39	4
INSTITUT REGIONAL DE CREATION D'ENTREPRISES	19	2
EMERGENCE AMICOPTER	61	12
ADIJE	21	240
PROVENCE CREATION EMPLOIS	62	18
CLUB DES CREATEURS D'ENTREPRISES 13	146	108
ALUMNI	0	0
COMITE DE BASSIN D'ENTREPRISES SUD LUBERON	0	0
TOTAL	581	450

1.1.3. Actions de soutien post-crédation/post-reprise

L'action des associations ne s'achève pas avec la création ou la reprise d'une entreprise. La plupart des associations proposent des interventions en faveur des jeunes chefs d'entreprise, favorisant ainsi la réussite des projets. Cette assistance consiste à proposer des parrainages, à mobiliser des consultants. Le tableau ci-après donne un aperçu des actions proposées pour conforter la réussite du projet.



associations	nombre de porteurs de projets parrainés	nombre de chefs d'entreprise parrainés	nombre de parrains bénévoles	durée du parrainage
IMPULSE				
PAYS D'AIX DEVELOPPEMENT				
PAYS D'AIX INITIATIVES		65	35	2 ans
SUD LUBERON				
INSTITUT REGIONAL DE CREATION D'ENTREPRISES				
EMERGENCE AMICOPTER	2	2	7	3 mois à 1 an
ADIJE	21	3	30	14 mois à 3 ans
PROVENCE CREATION EMPLOIS	15			annuel
CLUB DES CREATEURS D'ENTREPRISES 13	80	36	10	5 mois à 3 ans
ALUMNI				
COMITE DE BASSIN D'ENTREPRISES SUD LUBERON				
TOTAL	118	106	82	

1.1.4. Financements

Si certaines associations accordent des financements sous forme de prêts d'honneur, d'autres ont l'habitude d'aider les projets porteurs de projets à trouver des financements auprès des partenaires publics et privés (aide au montage de dossiers, tours de table financiers...).

Seules, les plateformes d'initiatives locales (PAI et SLI) accordent des prêts d'honneur remboursables. Ces prêts sont remboursés presque intégralement par les bénéficiaires.

Financements accordés	PAD	PAI	SLI
Nombre de prêts d'honneur accordés	8	136	35
Montant moyen du prêt d'honneur en euros	40 000	5 928	3 686
Nombre de prêts d'honneur pour création	8	84	24
Taux de remboursement		100 %	96 %
Nombre de prêts d'honneur pour reprise		16	7
Taux de remboursement		100 %	100 %
Nombre de prêts d'honneur pour développement		3	4
Taux de remboursement		100 %	100 %
Nombre de prêts bancaires induits		78	23

1.1.5. Rencontres et manifestations

Les structures participent à des manifestations nationales tout en organisant régulièrement des rencontres thématiques permettant aux porteurs de projets d'échanger avec des acteurs économiques ou des personnes compétentes.

Certaines associations se regroupent pour offrir une information complète aux porteurs de projets ; c'est le cas de l'ADIJE (avec PAI, CCE 13, l'IRCE), le CCE 13 (avec PAI, Emergence Amicopter, Sud Lubéron Initiatives), IMPULSE avec notamment tous les pôles de compétitivité. Les bureaux municipaux de l'emploi et Pôle Emploi sont souvent sollicités pour participer à ces actions d'informations.

1.1.6. Communication

Pour diffuser les informations, les associations utilisent plusieurs supports de communication. Elles disposent toutes d'un site Internet qui devient l'outil de référence.

La presse locale (La Provence, le Courrier d'Aix, ...) et professionnelle (le Nouvel Economiste, Les Nouvelles Publications, Les Echos) participent également à la diffusion d'informations.

1.2. Associations de soutien aux filières d'excellence

Ce groupe d'associations comporte bien entendu les structures de gouvernance des huit Pôles de compétitivité présents en Pays d'Aix (Capénergies, Eurobiomed, Pégase, Pôle Risques, Pôle SCS, POPsud, TVT, UESS PASS) ainsi que trois associations professionnelles représentant respectivement les filières microélectronique (ARCSIS), environnement et développement durable (Val 3D et Ea-Eco-Entreprises).

Outre les missions d'animation, de mise en réseau et de formation, propres à la plupart des associations à caractère économique, ces structures ont vocation à favoriser l'émergence de projets R&D collaboratifs. Le but est de renforcer la compétitivité des entreprises moyennant l'appui à la R&D et à la coopération entre PME, grands industriels, laboratoires de recherche et d'établissements de formation. A cet effet, les associations développent une veille économique et technologique importante et, parfois à travers leur comité scientifique, une réelle capacité d'expertise concernant les besoins industriels en terme de produits et services innovants. Cette promotion de projets technologiques va de pair avec la recherche de financements.

Sur les 11 associations destinataires du questionnaire, seules 7 ont répondu (64 %). C'est sur la base de leurs réponses que le bilan a pu être réalisé. Les indicateurs présentés ci-après permettent de refléter leur portée et leurs actions menées à l'échelle régionale et territoriale.

1.2.1. Entreprises adhérentes

ASSOCIATIONS	Nbre total d'entreprises adhérentes	Nbre d'entreprises adhérentes à caractère innovant	Nbre de PME adhérentes	Nbre d'entreprises adhérentes en Pays d'Aix
ARCSIS	51	51	45	22
CAPENERGIES	210	39	51	58
EA ECO ENTREPRISES	89	60	81	22
EUROBIOMED	134	120	128	9
PEGASE	231	122	122	48
POLE RISQUES	132	98	119	51
POLE SCS	209	34	52	60
POPsud	109	NC	51	19
TVT mer	216	NC	151	21
UESS PASS	122	NC	NC	6
VAL 3 D	NC	NC	NC	NC
TOTAL	1216	524	598	270

NC : Non Communiqué : malgré plusieurs relances ces associations n'ont pas répondu au questionnaire

1.2.2. Projets R&D

ASSOCIATIONS	Nbre de projets R & D labellisés en 2010	Nbre de projets R & D associant des partenaires CPA	Nbre de projets accueillis et réorientés vers d'autres acteurs
ARCSIS	2	2	4
CAPENERGIES	49	23	2
EA ECO ENTREPRISES	2	2	7
EUROBIOMED	94	8	0
PEGASE	35	5	0
POLE RISQUES	39	8	0
POLE SCS	74	118	0
POPsud	NC	NC	NC
TVT mer	NC	NC	NC
UESS PASS	NC	NC	NC
VAL 3 D	NC	NC	NC
TOTAL	295	166	13

1.2.3. Ingénierie financière

ASSOCIATIONS	Aide au montage des dossiers	Tours de table	Mise en relation	Soutiens auprès de financeurs
ARCSIS	OUI	OUI	OUI	OUI
CAPENERGIES	OUI	OUI	OUI	OUI
EA ECO ENTREPRISES	OUI	OUI	OUI	OUI
EUROBIOMED	OUI	OUI	OUI	OUI
PEGASE	OUI	OUI	OUI	OUI
POLE RISQUES	OUI	OUI	OUI	OUI
POLE SCS	OUI	OUI	OUI	OUI
POPsud	NC	NC	NC	NC
TVT mer	NC	NC	NC	NC
UESS PASS	NC	NC	NC	NC
VAL 3 D	NC	NC	NC	NC

Tous les pôles de compétitivité interviennent dans la recherche de financement pour les entreprises.

1.2.4. Formation et suivi des entreprises

Le développement d'une filière d'excellence passe également par l'appui aux jeunes et petites entreprises n'ayant pas suffisamment de ressources en interne pour développer les compétences juridiques, économiques et commerciales nécessaires à leur développement. Les associations interviennent ainsi sous forme de suivis individualisés ou de formations collectives. A noter qu'elles sont aujourd'hui amenées à facturer certaines prestations, d'une part dans le souci d'assurer la qualité des formations, d'autre part devant l'obligation d'augmenter leur part d'autofinancement.

ASSOCIATIONS	Suivi individualisé	Formations collectives	Animations	Actions liées à l'innovation
ARCSIS	OUI	NON	NON	OUI
CAPENERGIES	OUI	OUI	OUI	OUI
EA ECO ENTREPRISES	OUI	EN PROJET	OUI	OUI
EUROBIOMED	OUI	OUI	OUI	OUI
PEGASE	OUI	NON	NON	NON
POLE RISQUES	OUI	OUI	OUI	OUI
POLE SCS	OUI	OUI	OUI	OUI
POPsud	NC	NC	NC	NC
TVT mer	NC	NC	NC	NC
UESS PASS	NC	NC	NC	NC
VAL 3 D	NC	NC	NC	NC

En ce qui concerne le suivi individualisé, les associations Eurobiomed, Pégase et Pôle SCS sont les seules à facturer leurs interventions. Le nombre de bénéficiaires, au travers du questionnaire n'a pas été clairement renseigné : certaines associations l'ont indiqué en nombre de personnes, les autres en nombre de PME/TPE ; il en est de même pour le montant du suivi lorsqu'il est payant, il est mentionné parfois par bénéficiaire, parfois par entreprise.

Les formations collectives sont généralement gratuites, excepté pour Capénergies (500 €) et Pôle Risques (1 000 €)

1.2.5. Animations, rencontres, mises en réseau

L'organisation de manifestations et la participation à des événements favorise la mise en réseau des acteurs et l'échange sur les différentes technologies et leurs usages.

ASSOCIATIONS	Nombre de rencontres et manifestations organisées	Nombre de participants
ARCSIS	3	320
CAPENERGIES	2	300
EA ECO ENTREPRISES	18	520
EUROBIOMED	36	1500
PEGASE	2	866
POLE RISQUES	13	650
POLE SCS	25	700
POPsud	NC	NC
TVT mer	NC	NC
UESS PASS	NC	NC
VAL 3 D	NC	NC

1.2.6. Communication

Soucieuses d'élargir le nombre d'adhérents et de faire connaître leurs actions auprès des partenaires économiques et institutionnels, l'ensemble des associations utilise plusieurs supports de communication, en privilégiant la voie électronique. Au-delà des lettres d'information classiques, certaines associations diffusent régulièrement des informations particulières sur les appels à projets, les réunions de travail, les manifestations à venir etc.

1.2.7. Emploi

Par le biais du développement des entreprises membres, l'action des associations tend à favoriser les créations d'emplois. C'est pourquoi, les structures ont été interrogées sur les emplois créés par les adhérents. Malgré l'intérêt de cette problématique, soulignée de manière récurrente par les collectivités partenaires, les associations ne semblent pas en mesure à ce jour de fournir des données fiables sur cet aspect. Seuls les Pôles PEGASE et RISQUES ont indiqué le nombre de créations d'emplois par leurs adhérents en 2010 : 120 (dont 70 en Pays d'Aix) et 52 (dont 7 en Pays d'Aix). Nous avons appris, par ailleurs, que le taux de croissance de l'emploi photonique représentait 2,4 % en 2010 soit 96 emplois. Le Pôle OPTITEC a pu favoriser la création de 9 entreprises

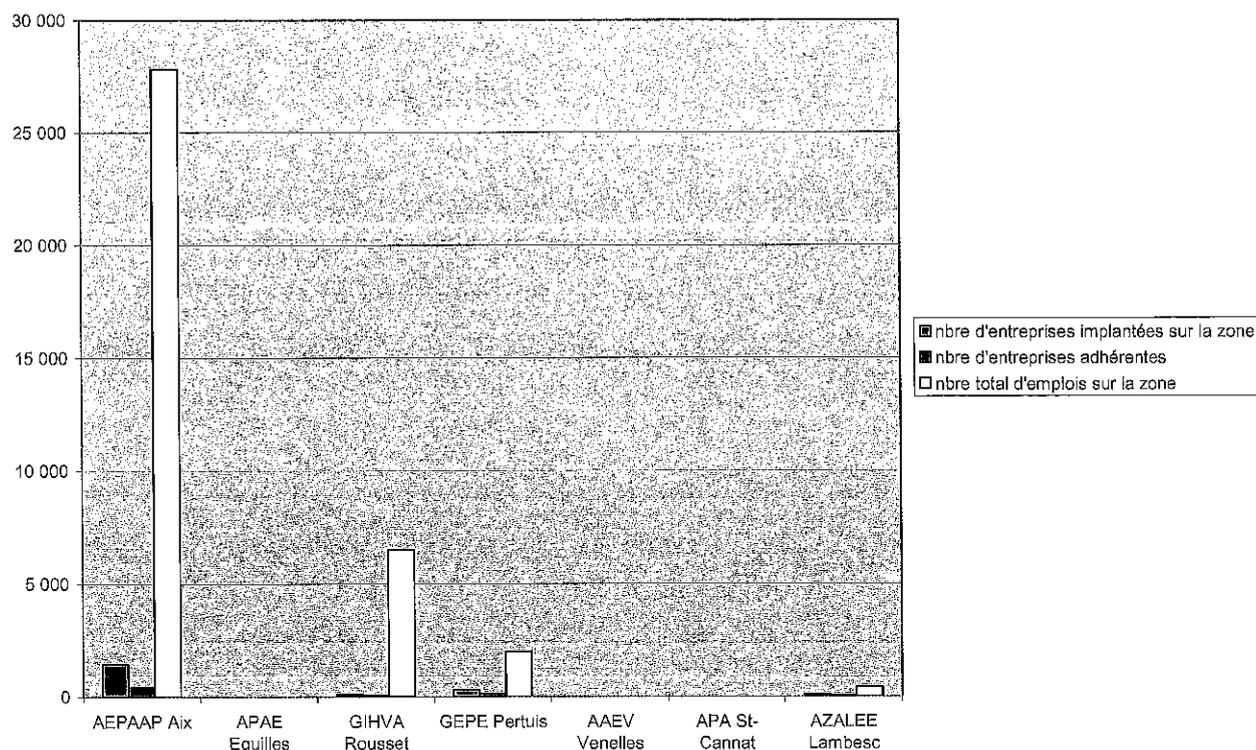
1.3. Gestion, coordination, animation des zones d'activités et des groupements de professionnels

Les associations mises en place à l'échelle des principales zones d'activité ont pour objectif l'animation de la zone, au travers d'actions d'information et des rencontres thématiques. L'Association des Entreprises du Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence, qui est une association foncière a également en charge des missions d'aménagement et de sécurisation de la zone.

En 2010, 7 associations ont bénéficié du soutien financier de la Communauté du Pays d'Aix. Les associations des zones d'activités d'Eguilles, de Venelles et de Saint-Cannat n'ont pas répondu au questionnaire.

1.3.1. Les entreprises et l'emploi

ASSOCIATIONS	nombre d'entreprises implantées sur la zone	nombre d'entreprises adhérentes	nombre total d'emplois sur la zone
GIHVA Rousset	90	60	6 500
AZALEE Lambesc	75	35	425
GEPE Pertuis	300	130	2 000
AEPAAP Aix	1 453	425	27 803
APAE Eguilles	NC	NC	NC
AAEV Venelles	NC	NC	NC
APA St-Cannat	NC	NC	NC
TOTAL	1 918	650	36 728



1.3.2. Animations, réunions, rencontres

Les associations prennent régulièrement l'initiative d'organiser des réunions thématiques, le plus souvent autour d'un invité représentant une entreprise, un secteur d'activité ou un organisme extérieur.

1.3.3. Communication

Les associations s'appuient sur plusieurs supports de communication pour diffuser des informations à leurs membres : newsletters, mails d'information, guide pratique (AZALEE), Flash Info.

Toutes les associations sollicitent le magazine bimestriel « Les Energies de la Victoire » pour leurs insertions, mais également les font paraître dans La Provence et les bulletins municipaux de la mairie dont elles dépendent.

1.4. Animations, communication, événements à caractère économique

Ce dernier groupe réunit des associations ayant pour vocation d'animer des réseaux d'acteurs économiques, dans différents domaines d'intervention : échanges internationaux, secteurs ou problématiques économiques... Elles organisent notamment des manifestations ou rencontres et font preuve d'un effort de communication en direction des publics cibles.

Les associations sont répertoriées dans le tableau ci-dessous. Les plus représentatives de la thématiques sont : Aix Jumelages Relations Internationales (AJRI) qui participe à la promotion des activités économiques, culturelles, de développement durable des villes jumelles et le Club d’Affaires Franco-allemand de Provence, dont la vocation est de faciliter les échanges économiques entre la Région PACA et l’Allemagne dans un contexte européen.

3 associations sur 5 ont répondu au questionnaire.

1.4.1. Adhérents

Association	Nombre d’adhérents	Montant de la cotisation en €
Aix Jumelages Relations Internationales	25	De 15 à 50 €
Association pour la Promotion de l’Institution Consulaire Aix-Martigues	29	10
Club d’Affaire Franco-Allemand de Provence	70	100 à 250 €
International Center for Research on Environmental Issues	NC	NC
Fédération de l’Industrie Hôtelière 13	NC	NC

1.4.2. Animations, réunions, rencontres

Ces réunions consistent pour AJRI à organiser des échanges culturels, sportifs, artistiques, commerciaux (Le marché de Noël sur la Rotonde est organisé par cette association).

Quant au Club Franco-allemand de Provence, il met en oeuvre des ateliers sur les thèmes du développement durable, il a pour vocation de faciliter l'implantation de sociétés allemandes autour d'ITER.

Association	Nombre de réunions et rencontres	Nombre de manifestations organisées en 2010 sur la CPA
Aix Jumelages Relations Internationales	178	17
Association pour la Promotion de l'Institution Consulaire Aix-Martigues	25	4
Club d'Affaire Franco-Allemand de Provence	18	10
International Center for Research on Environmental Issues	NC	NC
Fédération de l'Industrie Hôtelière 13	NC	NC

1.4.3. Communication

Outre leurs sites Internet, ces associations utilisent la presse locale ou régionale pour véhiculer leurs informations : La Provence, La Marseillaise, le Courrier d'Aix, Objectif Méditerranée, les Nouvelles Publications.

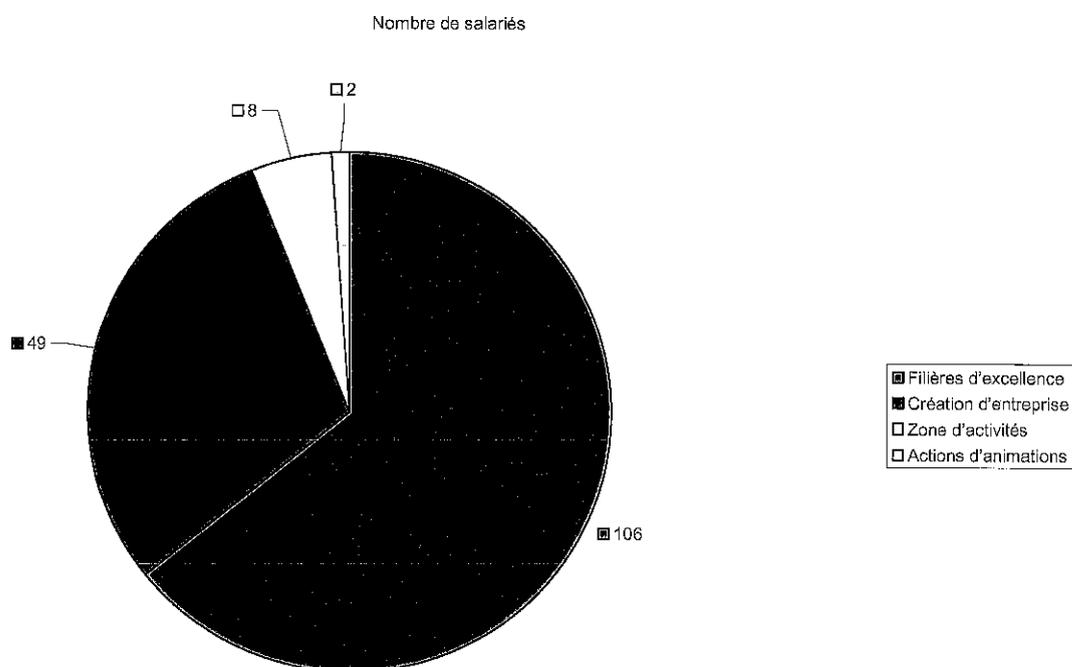
2. LE FONCTIONNEMENT DES ASSOCIATIONS

Après l'analyse de l'activité des associations, il nous a paru important de porter une attention particulière au fonctionnement interne de la structure : nombre et types de salariés, coût salarial supporté, nature et valeur des locaux occupés... Les chiffres présentés ci-dessous font également état des aides publiques et privées obtenues par les associations.

2.1. Le personnel des associations

Le tableau ci-dessous indique le nombre de salariés par thématique avec la nature des contrats.

	Filières d'excellence	Création d'entreprise	Zone d'activités	Actions d'animations	totaux
Nombre de salariés	106	43	8	2	159
dont CDI	78	34	7	1	120
dont CDD	13	5	1	1	20
dont contrats aidés	4	8	2	1	15
dont Intérimaires	0	0	6	0	6
Nombre de bénévoles actifs	177	185	17	30	409

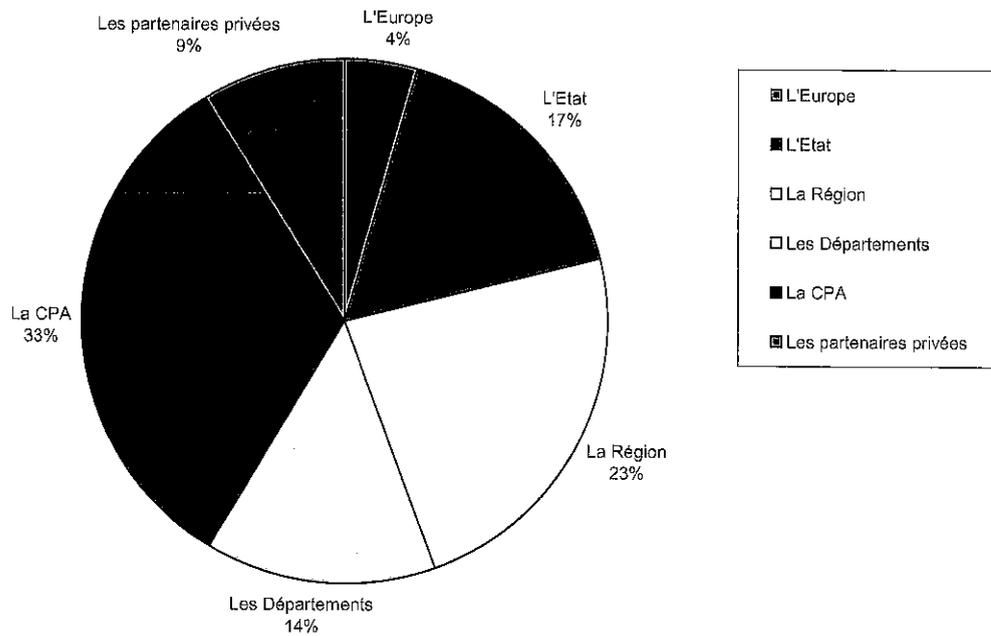


2.2. Subventions de la CPA et des autres acteurs institutionnels

2.2.1. En faveur des associations de créations d'entreprises

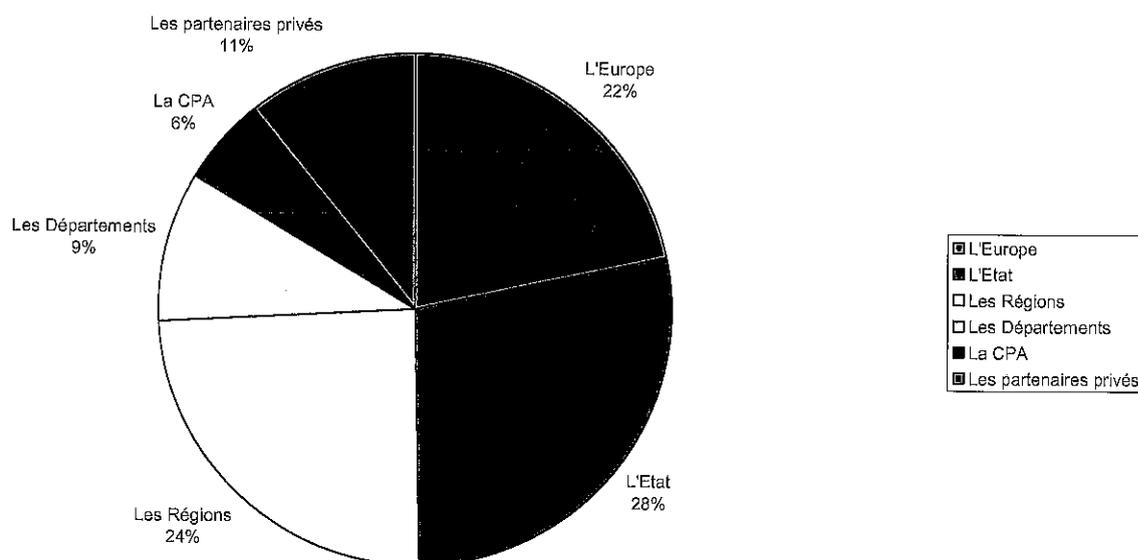
Montant en euros des subventions attribuées aux associations de créations d'entreprises	
L'Europe	88 000
L'Etat	334 919
La Région	467 738
Les Départements	288 195
La CPA	648 000
Les partenaires privées	180 151

Montant en euros des subventions attribuées aux associations de créations d'entreprises



2.2.2. En faveur des filières d'excellence

Montant en euros des subventions allouées aux filières d'excellence	
L'Europe	850 315
L'Etat	1 097 357
Les Régions	958 763
Les Départements	365 733
La CPA	225 000
Les partenaires privés	419 905



En octobre 2011, se sont tenus les Comités de Coordination de gouvernances des Pôles de compétitivité organisés par la Préfecture pour faire un point sur les contrats de performances et préparer la phase 3 de la politique des pôles de compétitivité.

Ces comités, présidés par le représentant du Préfet de Région, ont réuni les pôles ainsi que les acteurs institutionnels.

2.2.3. En faveur des associations d'animation de zones d'activités

Montant en euros des subventions attribuées aux associations d'animation de zones d'activités	
L'Europe	0
L'Etat	0
Les Régions	4 000
Les Départements	8 500
La CPA	172 000
Les partenaires privés	9 874

OBJET : Développement économique et emploi - Interventions économiques-Présentation du bilan 2010 des actions d'associations à caractère économique

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après avoir pris connaissance du rapport, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix en prend acte et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix

Maryse JOISSAINS MASINI



27 FEV. 2012